



Journal home page : <http://www.journalijar.com>

INTERNATIONAL JOURNAL
OF INNOVATIVE AND APPLIED RESEARCH

RESEARCH ARTICLE

Article DOI : 10.58538/IJAR/2153

DOI URL : <http://dx.doi.org/10.58538/IJAR/2153>

CRISE DE L'ECOCITOYENNETE ET ECHEC DES POLITIQUES D'ASSAINISSEMENT ET DE SALUBRITE PUBLIQUE A LOME

Yéndouyamin Lare-Kolani, Mayipo Djore Torouka et Mafobatchie Nantob

Département de Sociologie, Université de Lomé.

Manuscript Info

Manuscript History

Received : 05 January 2026

Final Accepted : 16 February 2026

Published : February 2026

Keywords :

Ecocitizenship, Sanitation and Public
Cleanliness Policies, Urban
Uncleanliness, Lomé

Abstract

The issue of sanitation and urban hygiene is a crucial aspect of sustainable urban development. In the case of Togolese cities in general and Lomé in particular, despite the fact that the State, local authorities, and NGOs have implemented numerous initiatives, the results observed remain insufficient, largely due to a crisis of eco-citizenship among urban residents. The crisis of eco-citizenship refers to a lack of awareness, commitment, and responsible behavior by citizens towards the urban environment. This crisis is manifested in daily practices that undermine public sanitation and hygiene policies. Using a methodological approach that is both qualitative and quantitative, through questionnaires, structured interviews, field observation, and documentary research, this study shows that the failure of sanitation and hygiene policies, evidenced by the persistence of unsanitary conditions in Togolese cities, and more specifically in Lomé, results from a complex interaction between public policies insufficiently embraced by the population and citizen practices characterized by a lack of environmental responsibility. The analysis of the case of Lomé highlights that the failure of sanitation and hygiene policies cannot be understood independently of the crisis of eco-citizenship. If financial, technical, and institutional constraints are real obstacles, they are not sufficient to explain the persistence of urban unsanitariness. The lack of citizen engagement, the normalization of polluting practices, and the weak social appropriation of public policies play a decisive role in this failure.

*Corresponding Author : - Yéndouyamin Lare-Kolani, Département de Sociologie, Université de Lomé.

Introduction : -

Dans les sociétés contemporaines, les défis environnementaux sont tels qu'ils exigent non seulement des politiques publiques efficaces, mais aussi une participation active des citoyens. La notion d'écocitoyenneté, entendue comme l'engagement responsable des citoyens envers l'environnement, repose sur l'idée que la protection de l'environnement est à la fois une responsabilité collective et individuelle (A. Dobson, 2007). Toutefois, dans plusieurs contextes africains, et particulièrement au Togo, surtout dans les villes, les efforts d'assainissement et de salubrité urbaine semblent buter contre une crise profonde d'écocitoyenneté. Cette crise se manifeste par une faible appropriation des gestes, des attitudes, des comportements, des pratiques écologiques ; une tendance à externaliser la

responsabilité de l'environnement à l'État, aux collectivités locales ou aux ONG et un échec persistant des initiatives d'assainissement urbain (W. M. Adams, 2009).

Sur le plan international, l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) a publié son premier rapport sur la dégradation des ressources environnementales dans le monde. Les constats de ces rapports sont corroborés par plusieurs études d'éminents experts internationaux du système des Nations Unis (UICN, 1951). Les résultats de ces études ont notifié le danger que représente une croissance économique et démographique rapide du point de vue de l'épuisement des ressources, de la surexploitation des systèmes naturels, de la pollution environnementale et de l'érosion de la biodiversité. Le Togo bien qu'ayant ratifié divers accords environnementaux, est confronté à de nombreux défis et problèmes dont les principaux sont dus à la démographie galopante, à la pauvreté généralisée entraînant l'inadéquation entre la consommation des ressources et de leur rythme de renouvellement. Même si elle est un peu tardive, la réaction du Togo reste très énergique avec la création en 1980 le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, l'institution d'un code de l'environnement par la Loi n°88-14 du 03 Novembre 1988 et la création d'un Plan National pour l'Environnement en 1989 (K. Dokpo, 2009).

La question environnementale occupe aujourd'hui une place centrale dans les débats scientifiques, politiques et sociaux, en raison de l'intensification des crises écologiques et sanitaires qui affectent les sociétés contemporaines. Dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, ces enjeux se manifestent avec une acuité particulière dans les espaces urbains, où l'urbanisation rapide, la croissance démographique et la faiblesse des infrastructures accentuent les problèmes d'assainissement et de salubrité publique. Le Togo n'échappe pas à cette dynamique. En effet, les villes togolaises en général et particulièrement celle de Lomé la capitale sont confrontées à une accumulation chronique de déchets, à l'obstruction des systèmes de drainage et à une insalubrité persistante, malgré la multiplication des initiatives publiques et communautaires d'assainissement et de salubrité.

Dans ce contexte, le concept d'écocitoyenneté apparaît comme une clé analytique majeure pour comprendre les limites des politiques urbaines environnementales. L'écocitoyenneté désigne un ensemble de comportements, de valeurs et de pratiques par lesquels les citoyens assument une responsabilité active dans la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles (A. Dobson 2007). Or, au Togo, force est de constater une crise profonde de cette écocitoyenneté, qui se traduit par une faible implication citoyenne, une déresponsabilisation collective et une dépendance quasi exclusive à l'action de l'État ou des acteurs extérieurs. Dès lors, il convient de s'interroger sur le lien qui subsiste entre la crise de l'écocitoyenneté et l'échec récurrent des initiatives d'assainissement et de salubrité urbaine.

L'insalubrité grandissante à laquelle les populations urbaines font face attaque aussi de façon corrosive leur santé en créant des maladies dont les noms sont bien connus : le paludisme, la dysenterie, la typhoïde etc. Un environnement sain et salubre est nécessaire pour la préservation de la santé publique ; la santé étant selon l'OMS¹ comme un état complet du bien-être physique, mental et social (OMS, 1993, volume 1). L'agenda 21 établi au Sommet de la Terre de Rio (1992) pour un développement durable considère dans l'un de ses chapitres intitulé « Protection et Promotion de la santé humaine » que la santé publique dépend de la qualité de l'environnement biophysique, d'où la nécessité de lier la santé et l'environnement humain (E. M. M. Kamlabao, 2012). Or, avoir un environnement sain et salubre, nécessite inévitablement l'engagement et la participation de tous ; puisque le développement d'une communauté ou d'une nation dépend nécessairement de l'état d'esprit des citoyens, d'une part et d'autre part de leur preuve d'écocitoyenneté. Ceci rejoint la conception de G. Napo (2013), lorsqu'il soutient que l'évolution de toute société dépend de la vie sociale de ses acteurs (G. Napo, 2013, cité par A. K. Adaba, 2016).

La création du Ministère de la Communication et de la Formation Civique (MCFC) remonte en 1996 suite à l'importance accordée à l'éducation civique dans le monde, en Afrique et particulièrement au Togo. La mission assignée à ce ministère était de mettre en œuvre la politique du gouvernement en la matière. C'est dans cette optique qu'en 2001, par décret n° 2001-113/PR du 9 Mai 2001, la Direction de la formation civique fut créée. En vue de respecter les recommandations du programme mondial d'éducation à la citoyenneté, aux droits de l'homme et à la paix, cette direction avait initié des travaux pour l'élaboration d'un cadre stratégique de formation civique validée en Octobre 2006 à Notsè, et d'un Plan National de Formation Civique adopté en Novembre 2007 à Kpalimé (PNFC-EC², 2014).

¹ Organisation Mondiale de la Santé

² Politique Nationale de Formation Civique et d'Education à la Citoyenneté

Par ailleurs, la date du 28 au 31 Août 2012 était marquée par l'organisation d'un atelier d'échange d'informations sur la prise en compte de la formation civique, de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans les secteurs formel, non formel et informel. Tenu à Notsè, cet atelier était coordonné par le Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie (MDHCD) et Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique (MCCAFC). A cette occasion, la CN-UNESCO, l'OIF, l'INADES-Formation, le MEPS, le MESR, le METFPI, le MDBAJEJ, le MAS³ et la direction de la jeunesse avaient fait des communications en rapport avec le sujet. Et le document qui en était sorti avait favorisé l'élaboration de l'état des lieux et l'esquisse du diagnostic et du rapport d'évaluation de la première phase (2005-2009) du programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme et d'éducation à la citoyenneté (PNFC-EC, 2014).

En plus de tout ce qui précède, le Togo, dans sa course à la lutte contre l'incivisme grandissant et dans le souci de faire face au déficit d'éducation à la citoyenneté avait mis en place, en Juin 2014, par le MCCAFC sa PNFC-EC. L'ouverture officielle des travaux de finalisation de ce document était présidée par la ministre Kouméalo ANATE avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A cette ouverture, la ministre avait précisé que le processus de formation civique et d'éducation à la citoyenneté va permettre aux citoyens qui, conscients de leurs potentialités sont appelés à aimer leur patrie, à agir de manière responsable pour la jouissance de leurs droits tout en respectant leurs devoirs ; ce qui va favoriser l'émergence d'une nation unie, forte et prospère (Y. Lare-Kolani, 2020). Des propos de la ministre, il ressort que c'est dans le but de lutter contre les actes et comportements inciviques qu'il urge d'inculquer (par la formation au civisme et à la citoyenneté) à chaque citoyen des comportements basés sur la tolérance, l'acceptation de l'autre, l'importance de la solidarité et surtout le respect de la chose publique et des institutions des autorités.

C'est toujours dans le but essentiel d'inciter les Togolais à rompre avec les actes et les comportements inciviques qui ont fait perdre à Lomé son plus beau visage, que le gouvernement togolais a décrété en 2014 tout le mois d'octobre, mois du civisme axé sur le thème « Citoyen actif et responsable pour un Togo prospère ». Le gouvernement avait donc mis à profit ces quatre semaines marquées essentiellement par plusieurs activités visant à sensibiliser les populations togolaises sur les valeurs civiques et citoyennes et donc promouvoir le civisme, la civilité et la citoyenneté. En plus, l'institution de l'Education Civique et Morale, connue sous le sigle ECM (qui jadis était facultative mais désormais rendue obligatoire) dans les enseignements primaires et secondaires depuis 1997 est judicieuse. En effet, cette dernière a depuis 2007 connu une refonte en ce sens que des contenus en matière d'éducation à la culture de la paix, des notions des droits de l'homme, de la démocratie et de la non-violence sont prises en compte dans les programmes curriculaires.

Au Togo, la loi fondamentale définit le cadre légal du civisme et de la participation citoyenne. Aussi la CVJR a-t-elle émis le vœu dans ses recommandations 3. 14 relatives à la participation citoyenne des populations, de voir le civisme érigé en vertu cardinale par chaque citoyen. La Stratégie de Croissance Accélérée de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour sa part, reconnaît dans son axe quatre (04), que la promotion du développement du Togo nécessite une participation équilibrée et durable.

Malgré la diversité des initiatives, force est de constater que depuis l'indépendance à ce jour, les gouvernements successifs, dans leurs programmes d'action, ont marqué un intérêt certain pour l'éducation morale et civique mais les résultats sont en deçà des attentes à l'égard du citoyen togolais, surtout dans les zones urbaines. L'on assiste au jour le jour à des actes et comportements inciviques et insalubres : destruction de la chose publique ou privée, les pollutions, le salissement des espaces publics, la prolifération des dépotoirs sauvages, la désobéissance à l'autorité, la non adhésion aux politiques d'assainissement et de salubrité publique, etc.

³CN-UNESCO = Commission Nationale pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

OIF = Organisation Internationale de la Francophonie

INADES = Institut Africain pour le développement économique et social

MEPS = Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

MESR = Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche

METFPI = Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Industrie

MDBAJEJ = Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

MAS = Ministère de l'Action Sociale

L'écocitoyenneté, concept fondé sur la responsabilité individuelle et collective en matière de protection environnementale, apparaît comme une piste prometteuse pour améliorer durablement les conditions d'assainissement et de salubrité en milieu urbain. Elle implique la mobilisation et l'engagement des citoyens à mettre en commun leurs potentialités pour le développement de toute la communauté. Ainsi, la volonté et l'adhésion de tous pour la réussite des politiques publiques susceptibles de garantir un environnement sain et salubre sont éthiquement et scientifiquement indiscutables. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'engagement des citoyens en zones urbaines par l'intégration des valeurs écocitoyennes dans leur vécu quotidien tout en rompant avec les actes et comportements inciviques, défavorables aux initiatives d'assainissement et de salubrité publique dans la ville.

L'hygiène, l'assainissement et la salubrité publique apparaissent de nos jours comme un choix judicieux pour la protection et l'amélioration de la santé humaine en vue de la prévention du contact humain avec des substances dangereuses en brisant le cycle de transmission et contamination microbiennes des maladies. Ainsi, ils sont devenus une préoccupation cruciale sur le plan national et international en ce sens qu'ils ont toujours été abordés par les décideurs politiques aussi bien dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) que dans l'élaboration des politiques nationales de développement.

Au Togo, dans la perspective de faire de l'assainissement et de la salubrité publique une préoccupation judicieuse, une opération dénommée « ville propre » a été initiée dans les années 1990 (Y. Lare-Kolani, 2020). Même avant cette, date de déclenchement du processus démocratique, le Togo était une référence en matière de propreté. En effet, c'est durant les époques des années d'avant 1974 jusqu'en 1990 que Lomé, la capitale du Togo était qualifiée de « Lomé la belle » grâce à l'assainissement assuré par la mairie de Lomé et ce jusqu'en 1974 ; la propreté des villes togolaise et surtout de Lomé la capitale faisait la fierté de tous. C'est à partir de cette date que la Société Togolaise d'Enlèvement des ordures Ménagères (SOTOEMA), sous la direction de la mairie de Lomé avait pris la relève avec des prestations très remarquables jusqu'aux années 1990. Mais cette date avait marqué la fin de ses prestations à cause de la crise sociopolitique d'alors qui avait porté un coup dur sur les finances de la mairie puisqu'elle peinait à honorer son engagement financier vis-à-vis de cette dernière (B. Assahan, 2012).

Il faut préciser que le processus de démocratisation a connu une série de crises. Pour sa part, A. K. Adaba (2016) parle de la crise de la citoyenneté résultant de l'affaiblissement du contrôle social, le civisme et la citoyenneté étant considérés comme deux piliers de la démocratie. Il en est résulté un déchirement du tissu social caractérisé par des incompréhensions et la recrudescence des actes et des comportements inciviques qui ont compromis l'efficacité des initiatives d'assainissement, de salubrité et de facto contribué significativement à l'insalubrité persistante des villes togolaises. Il est nécessaire de rappeler qu'en Décembre 2013, lorsque le décret du conseil des ministres créait l'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASAP), c'était pour rendre compte du besoin de renforcement du secteur et des services d'assainissement et de salubrité publique.

Aussi, en Novembre 2014, le gouvernement avait-il relancé l'opération de « ville propre » qui cette fois-ci avait pris le nom de « Togo Propre » sous le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts, et de la Formation Civique ayant la responsabilité de développer les stratégies de communication pour que tous les citoyens s'en approprient tout en s'y impliquant activement. Depuis Novembre 2014, dans le cadre du prolongement du mois du civisme, l'opération « Togo propre » a donc été instituée (Y. Lare-Kolani, 2020). Celle-ci demande la mobilisation de tout citoyen chaque premier samedi du mois pour rendre le pays propre (surtout Lomé, la capitale) en nettoyant soit la devanture de sa propre maison, soit une rue ou encore un espace public.

Mais le constat est que « l'acte 1 » de l'opération « Togo Propre » tenu le 08 Novembre 2014 a été sans succès notable puisqu'elle avait seulement vu la mobilisation de quelques associations qui soutiennent les actions du gouvernement sur les grands boulevards et les places de symbole dans le pays (Y. Lare-Kolani, 2020). L'échec de la première tentative de la première journée de « Togo Propre » s'expliquerait par le fait qu'il s'agit d'une nouvelle chose pour les populations et qu'elles ne s'y habituent pas. Mais force est de constater que depuis 2014 jusqu'à ce jour, le premier samedi du mois a été et est toujours comme un jour ordinaire pour la majorité des populations. Il suffit de faire un tour dans la ville de Lomé lors de la journée « Togo propre » pour se rendre compte de la faible participation des Loméens aux opérations d'assainissement et de salubrité. Le Grand Lomé avec une population de plus de 2 millions d'habitants, le taux mensuel de participation aux opérations « Togo propre » est de 30% (ANASAP, 2020). L'opération « Togo propre » est de nos jours une opération boudée par les populations⁴. En effet,

⁴[Http://www.togo-agera.org/togo-togo-propre-operation-boudee-par-les-populations](http://www.togo-agera.org/togo-togo-propre-operation-boudee-par-les-populations), Consulté le 02/02/2026

depuis quelques années, cette opération faiblit ; de moins en moins de Togolais s'y intéressent. Aujourd'hui, on assiste à un désengouement de la majorité des citoyens face à cette institution. Les gouvernements togolais d'antan se sont évertués à relever le défi en exhortant les populations togolaises à nettoyer chaque samedi matin, balayer ou sarcler les devantures et alentours de leurs maisons, services publics comme privés, églises, mosquées, marchés et autres espaces publics, ceci une fois dans le mois.

De plus, malgré l'installation des poubelles dans certains espaces publics et privés (le bord des routes, les marchés, les écoles, les universités, les hôpitaux etc.), il y a toujours des déchets qui traînent dans la ville de Lomé même à côté de ces poubelles. Par ailleurs, bien que la cible immédiate des politiques de formation civique et d'éducation à la citoyenneté, d'hygiène et d'assainissement soient les villes, plus particulièrement Lomé la capitale, les actes et comportements inciviques, l'insalubrité, la faible adhésion aux politiques d'assainissement et de salubrité publique y évoluent en flèche. En outre, malgré que la décentralisation soit un sérieux défi à relever, l'évolution exponentielle des incivilités constitue un grand fléau qui gangrène le processus de développement en Afrique et le Togo n'échappe pas à cette réalité. Dans les rues, dans les écoles et universités, au marché, dans les services publics et privés, dans les hôpitaux, l'on assiste toujours, par une simple observation, à des actes, des comportements et des habitudes inciviques comme les pollutions, le salissement des rues par les déchets, le jet des ordures dans les caniveaux, les urines et défécations à l'air libre pour ne citer que ceux-ci. Juste pour signifier que « ...nous n'avons pas choisi le thème de recherche. Il s'est imposé à nous par sa présence constante encore diffuse dans notre environnement comme dans nos préoccupations personnelles, nous l'avons vécu avant de le penser » (Villars, cité par Y. Tchazodi, 2012, p.9).

En sciences sociales, le type de problème ou la question qui s'offre au chercheur détermine la manière d'alpaguer un fait social (M. Nantob, 2011). Il est donc pertinent de porter un regard scientifique sur l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité en zones urbaines, domaine de prédilection de la sociologie urbaine et du changement social. Dès lors, la persistance de l'insalubrité à Lomé peut être interprétée comme le symptôme d'une interaction complexe entre l'écocitoyenneté défaillante chez les citoyens et les insuffisances notoires des politiques publiques. Cette réflexion conduit le chercheur à s'interroger sur le lien entre la crise de l'écocitoyenneté (caractérisée par un déficit de responsabilité environnementale et une faible appropriation des normes de salubrité) et l'échec relatif des politiques d'assainissement et de salubrité publique. En quoi la crise de l'écocitoyenneté contribue-t-elle à la dégradation persistante du cadre de vie urbain ? Comment les comportements citoyens interagissent-ils avec les politiques publiques pour en limiter l'efficacité ? A travers cette recherche, il est question d'établir le rapport entre la crise de l'écocitoyenneté et l'échec récurrent des politiques publiques relatives à l'assainissement et la salubrité publique à Lomé. Ceci constituerait un tremplin pour repenser l'élaboration et l'adoption des politiques publiques adaptées aux réalités sociales et qui s'inscrivent dans les logiques du développement urbain durable. La démarche adoptée pour mener à bien la présente recherche, est celle de la collecte et du traitement des données de terrain qui ont fait l'objet d'analyse à travers la théorie du structuro-fonctionnalisme de T. Parsons (1951).

2. Matériels et Méthodes : -

Tout comme dans d'autres pays africains, le Togo connaît un accroissement de la population urbaine et sa forte concentration dans les villes. Cette situation est encore plus accentuée à Lomé, la capitale. Le niveau de consommation y évolue en flèche avec une production conséquente de déchets dont la gestion individuelle et collective est généralement défaillante dans la ville et particulièrement mauvaise au sein des ménages. C'est ce qui justifie les diverses interventions en matière d'assainissement et de salubrité publique, dans la perspective de rompre avec les incivilités (les gestes, les comportements et les habitudes défavorables à la salubrité urbaine durable) et de permettre la réussite efficace et effective des politiques publiques. Mais tandis que des initiatives se multiplient, l'écocitoyenneté est méconnue, les gestes et les comportements inciviques se développent et l'insalubrité urbaine persiste dans les villes. Pour comprendre ce phénomène et appréhender les éventuelles pistes de solutions, une étude scientifique s'impose.

En sciences sociales, la réussite d'une étude relève essentiellement de l'arsenal méthodologique et stratégique qui canalise le chercheur dans la collecte des données servant de base à l'analyse du problème de recherche. Les études et recherches s'inscrivent dans un cadre physique bien déterminé. Le chercheur a donc l'obligation de situer nettement le cas à étudier dans l'espace géographique et social, la zone d'étude (E. Amouzou, 2008). Pour s'adapter à cette exigence du chercheur, le Grand Lomé est retenu comme site de recherche. La population cible est donc constituée de l'ensemble des habitants des treize (13) communes du Grand Lomé. Etant un élément déterminant de

la recherche scientifique, l'échantillonnage a été déterminé, à travers une démarche méthodologique. Sachant que l'échantillon est un sous ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude (P. N'da, 2006), l'échantillon a été tiré de façon aléatoire au sein de la population concernée. Ainsi, sur treize (13) communes, un premier choix aléatoire de vingt-six (26) individus par commune a été retenu ; ensuite, un second choix d'un individu a été fait dans neuf (09) communes sur les 13, portant le total de 347 individus enquêtés avec quinze (19) personnes ressources du secteur de la salubrité et de l'assainissement urbains.

Afin de recueillir les données, nous avons fait recours à des techniques de collecte. Il s'agit d'abord de l'approche quantitative qui permet de recueillir des données mesurables et comparables entre elles ; elle s'est basée sur un questionnaire adressé à la population cible, c'est-à-dire l'échantillon. Ensuite l'on a fait recours à la méthode qualitative qui complète la description statistique ; l'approche qualitative a concerné les entretiens avec les personnes ressources ainsi que la revue documentaire et théorique. La collecte des données de terrains s'est effectuée dans les mois de février et mars de 2025.

3. Résultats et Discussions : -

L'objet de cette recherche est différemment perçu à Lomé. Aussi, les avis et les perceptions des enquêtées, sur les facteurs susceptibles d'expliquer l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité urbaine à Lomé sont-ils diversifiés. Il ressort des informations recueillies auprès des individus concernés, que la crise de la culture de l'écocitoyenneté chez les citoyens qui se traduit par le développement des gestes, des comportements inciviques et insalubres dans les villes et le déficit d'engagement écocitoyen expliquent l'échec des initiatives d'assainissement et de salubrité à Lomé.

Avant de décrire de façon explicite les propos des enquêtés faisant partie de l'échantillon, il s'avère judicieux de les identifier selon leur âge et leur sexe. Ceci pour éclairer les lecteurs sur la représentativité (de l'échantillon) liée au genre (homme et femme) et à la maturité en termes d'âge.

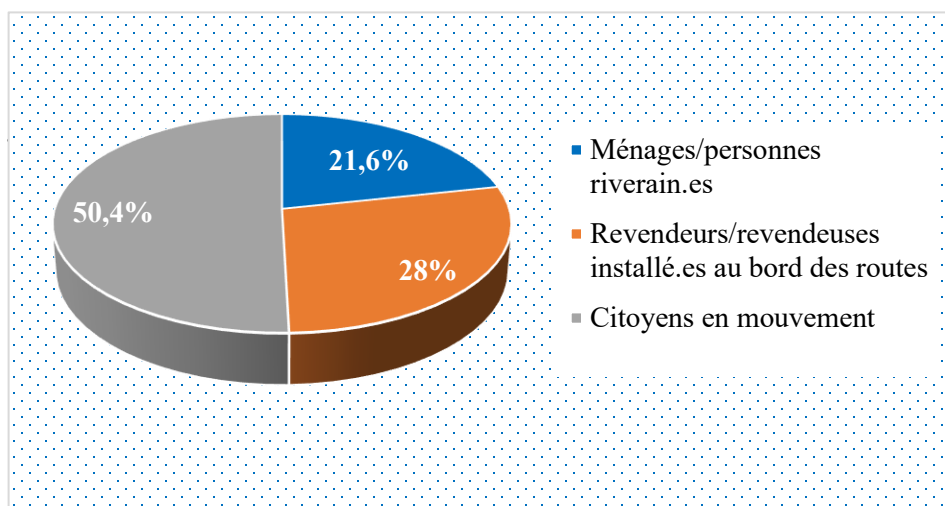
Tableau 1 : - Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe.

Sexe Age	Féminin		Masculin		Total	
	Eff.	%	Eff.	Eff.	%	Eff.
15-20 ans	22	6,3	23	6,6	45	13,0
21-25 ans	27	7,8	36	10,4	63	18,2
26-30 ans	38	11,0	44	12,7	82	23,6
31-35 ans	28	8,1	27	7,8	55	15,9
36-40 ans	26	7,5	16	4,6	42	12,1
41-45 ans	19	5,5	11	3,2	30	8,6
56-60 ans	9	2,6	13	3,7	22	6,3
61 ans et plus	3	0,9	5	1,4	8	2,3
Total	172	49,6	175	50,4	347	100

Source : enquête de terrain, février et mars 2025

La population masculine est légèrement plus représentée dans cette enquête. Selon les résultats recueillis, la population enquêtée est composée d'une proportion masculine de 50, 4 % contre 49,6% de femmes. La représentativité des deux sexes est acceptable du point de vue genrée. Il s'agit d'un échantillon relativement jeune avec une proportion de 69,8% dont l'âge est compris entre 25 et 40 ans. Les personnes enquêtées ont en majorité l'âge compris entre 21 et 45 ans, soit 78,4%. La tranche d'âge la plus représentée est celle comprise entre 26 et 30 ans avec une proportion de 23,6% ; la population actuelle du pays est majoritairement jeune. Dans cette population, il y a aussi des personnes matures dont l'âge se situe entre 40 ans et plus avec une représentativité de 29,3%. Ceci donne une certaine fiabilité aux résultats de l'enquête parce que les personnes âgées sont très bien adaptées pour rendre compte de leur vécu (en rapport avec le sujet de recherche) qui en effet est établi sur plusieurs années d'expériences.

Figure 1 : - Répartition des enquêtés selon leur avis sur la provenance des déchets/ordures qui se prolifèrent dans la ville



Source : enquête de terrain, février et mars 2025

Selon le dictionnaire juridique, la participation désigne des formes très diverses d'interventions comme, la collaboration, l'implication, le concours, la contribution, l'association, l'assistance, la coentreprise, l'intéressement ou le partenariat. Dans le cadre de cette recherche sur le rapport entre la crise écocitoyenne et l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité, la participation citoyenne concerne principalement l'engagement volontaire des citoyens loméens en matière d'assainissement et de salubrité par l'adoption des écogestes et la rupture avec les gestes et les comportements insalubres qui compromettent l'efficacité des politiques publiques dans la quête de la salubrité urbaine durable. Ceci serait de leur part une preuve de civisme, de citoyenneté et de facto, ferait d'eux des écocitoyens, l'écocitoyenneté entendue comme l'ensemble des comportements individuels et collectifs visant à préserver l'environnement, un levier essentiel pour améliorer l'assainissement et la salubrité publique en ville. A la lumière des données recueillies et compilées dans ce graphique, les personnes interrogées trouvent que les déchets/ordures qui se prolifèrent dans la ville de Lomé proviennent principalement : des individus en pleine circulation (50,4%, soit la majorité de l'échantillon), des revendeurs et revendeuses qui s'installent au bord des routes (28%) et des ménages, surtout les riverains (21,6%). Cet état de chose met en évidence la crise de la culture des valeurs écocitoyennes chez les citoyens. Cette crise se manifeste par leurs comportements, attitudes et pratiques qui influencent négativement les initiatives d'assainissement et de salubrité publique. Une politique publique, aussi bonne et ambitieuse soit-elle, ne connaîtra aucun succès sans l'adhésion des citoyens à travers des gestes responsables.

L'analyse du rapport entre la crise de l'écocitoyenneté et l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité se réfère à la théorie du structuro-fonctionnalisme de T. Parsons, (1951) ; à travers cette théorie, l'auteur soutient que la société est vue comme un système social composé de sous-systèmes (famille, religion, économie, éducation, politique, etc.). Et chaque sous-système joue un rôle fonctionnel pour maintenir l'ordre. Le structuro fonctionnalisme répond à cette question : comment une société peut-elle se maintenir et subsister malgré la circulation complète de ses membres à chaque nouvelle génération ? La réponse est la suivante : la société subsiste parce qu'elle se dote de moyens ; ce sont des structures sociales qui lui permettent de répondre aux besoins de ses membres, ainsi qu'à ses propres besoins. La société doit donc définir les conditions et exigences minimales de toute vie sociale et sceller les processus par lesquels elle s'organise pour y répondre. Pour T. Parsons (1951), le fonctionnement harmonieux de la société repose sur un ensemble d'interdépendances entre structures sociales et actions individuelles, régulées par des valeurs communes. Ainsi, l'Etat togolais a, depuis plusieurs décennies, en partenariat avec des collectivités locales, des ONG et des bailleurs internationaux, mis en œuvre diverses politiques visant à améliorer l'assainissement et la salubrité publique : campagnes de salubrité, journées citoyennes de nettoyage, projets de gestion des déchets solides, programmes de sensibilisation, etc. Par contre, pendant que des initiatives se prennent,

les gestes et les comportements insalubres se développent sans cesse chez les citoyens. Aussi, les constats empiriques relatifs à l'insalubrité grandissante et persistante dans les villes et surtout à Lomé exigent-ils du chercheur un regard scientifique sur l'efficacité de ces politiques et les différents facteurs qui entrent en jeu.

3.1. La crise de l'écocitoyenneté comme un facteur explicatif de l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité à Lomé

La question de l'assainissement et de la salubrité constitue l'un des enjeux majeurs de la gouvernance urbaine dans les villes africaines contemporaines. A Lomé, la croissance démographique rapide, l'extension spatiale non maîtrisée et la faiblesse relative des infrastructures urbaines ont accentué les problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides. Malgré la mise en œuvre de politiques publiques d'assainissement et de salubrité, des projets/programmes municipaux et de campagnes de sensibilisation soutenues par des programmes nationaux et des partenariats internationaux, l'insalubrité urbaine demeure un phénomène structurel et persistant dans de nombreux quartiers de la ville. L'un des principaux facteurs de l'échec des initiatives d'assainissement et de salubrité réside dans une crise profonde de l'écocitoyenneté qui se manifeste par le déficit de la conscience environnementale, la faible appropriation écocitoyenne des actions engagées, et surtout la multiplication des gestes, des comportements inciviques et insalubres dans la ville. En effet, le rejet anarchique des déchets dans les rues, les caniveaux et les terrains vagues, l'occupation illégale des espaces publics et l'obstruction des voies de drainage sont devenus des comportements banalisés. De nombreux habitants perçoivent l'assainissement comme une responsabilité exclusive des pouvoirs publics, ce qui engendre une forme de déresponsabilisation collective. Cette attitude correspond à ce que R. D. Putnam (1993) décrit comme un déficit de capital social, c'est-à-dire un affaiblissement des normes de coopération et de confiance au sein de la société.

Ce constat met en évidence un décalage entre les intentions politiques et les résultats observés sur le terrain. Si les analyses institutionnelles soulignent souvent les insuffisances financières, techniques ou organisationnelles des politiques d'assainissement, elles tendent parfois à sous-estimer le rôle des pratiques sociales et des comportements citoyens. Cette situation invite à dépasser une lecture strictement technique ou financière de l'échec de ces politiques publiques pour interroger le rôle des acteurs sociaux, notamment les citoyens. Il est d'ailleurs indiscutable que la réussite de toute politique publique aussi ambitieuse soit-elle repose en grande partie sur l'adhésion et l'implication active des populations concernées. C'est dans cette perspective qu'intervient la notion d'écocitoyenneté, entendue comme l'ensemble des attitudes, des valeurs et pratiques par lesquelles les individus assument leurs responsabilités à l'égard de l'environnement et du bien commun (L. Sauvé, 2013). L'écocitoyenneté constitue aujourd'hui un concept central de l'analyse des politiques environnementales. Selon L. Sauvé (2013), elle renvoie à une citoyenneté élargie intégrant la dimension écologique, fondée sur la conscience des interdépendances entre les sociétés humaines et leur environnement. Elle implique non seulement le respect des normes environnementales, mais également une participation active à la gestion collective du cadre de vie. En d'autres mots, elle suppose que les citoyens ne se contentent pas d'exiger des services publics, mais adoptent des comportements favorables à la durabilité environnementale.

Dans le domaine de l'assainissement urbain, cette notion est particulièrement centrale. Comme le souligne l'ONU-Habitat (2010), aucune politique de salubrité ne peut réussir sans l'adhésion des populations, car la gestion des déchets et des eaux usées repose en grande partie sur des pratiques quotidiennes. L'écocitoyenneté apparaît ainsi comme un complément indispensable à l'action publique. De son côté, A. Dobson (2007) souligne que l'écocitoyenneté repose sur des devoirs environnementaux qui excèdent le cadre strict de l'obligation légale pour s'inscrire dans une éthique de la responsabilité. Ainsi, la gestion des déchets, l'utilisation des infrastructures d'assainissement et le respect de l'espace public relèvent autant de comportements individuels que de l'action publique.

Par ailleurs, l'assainissement n'est pas seulement une question d'infrastructures ; il constitue également un fait social. Dans ses travaux, M. Douglas (1984) montre que les représentations du propre et du sale sont socialement construites et influencent fortement les comportements individuels. Dans les villes africaines, la tolérance sociale vis-à-vis de l'insalubrité peut conduire à la banalisation des pratiques polluantes. Dans cette perspective, l'insalubrité urbaine ne peut être comprise uniquement comme une défaillance technique, mais comme le reflet d'un rapport social particulier à l'environnement urbain. A Lomé, la salubrité dépend donc autant de la capacité des autorités à fournir des services que de la volonté des citoyens à s'approprier les comportements, les attitudes et les pratiques écocitoyens. L'absence d'écocitoyenneté fragilise ainsi l'ensemble du système d'assainissement urbain.

Depuis plusieurs décennies, les autorités togolaises ont engagé des actions visant à améliorer l'assainissement et la salubrité à Lomé. Ces actions comprennent la mise en place de services municipaux de collecte des déchets, des campagnes de salubrité publique, la construction d'ouvrages de drainage et des projets financés par des partenaires techniques et financiers. Ces politiques s'inscrivent dans une logique de modernisation urbaine et de protection de la santé publique. Cependant, les résultats observés demeurent mitigés et l'insalubrité demeure omniprésente dans plusieurs quartiers de Lomé. Les services de collecte sont irréguliers ou insuffisants, ce qui favorise la persistance de dépotoirs sauvages. Les caniveaux sont fréquemment obstrués par des déchets plastiques, aggravant les risques d'inondation (en périodes des pluies) et de propagation des maladies hydriques. Les dépôts sauvages d'ordures se prolifèrent dans les espaces publics, tandis que les eaux usées sont fréquemment déversées dans les rues ou les canaux de drainage. Ces pratiques traduisent l'inefficacité des politiques d'assainissement, dont les effets sont neutralisés par des comportements citoyens contraires aux objectifs poursuivis. Ces dysfonctionnements traduisent une faiblesse de l'effectivité et l'efficacité des politiques publiques d'assainissement et de salubrité. Dans ce sens, S. Jaglin (2005) souligne que les politiques urbaines en Afrique souffrent souvent d'un manque d'articulation entre l'offre institutionnelle de services et les pratiques sociales des usagers. A Lomé, cette inadéquation se manifeste par une faible appropriation des dispositifs d'assainissement par les populations, ce qui limite considérablement leur efficacité.

La crise de l'écocitoyenneté à Lomé se manifeste à travers des pratiques quotidiennes qui contribuent à la dégradation du cadre de vie urbain. Le rejet des déchets hors des zones prévues, le refus de payer les services de précollecte, les branchements illicites des eaux usées et le non-respect des règles d'hygiène publique témoignent d'un déficit de responsabilité environnementale. Ces comportements peuvent être analysés à la lumière de la théorie de la « tragédie des biens communs » développée par G. Hardin (1968) qui soutient que la recherche de l'intérêt individuel conduit à la dégradation des ressources partagées. Dans les villes togolaises en général et particulièrement à Lomé, l'espace urbain est ainsi devenu un bien commun surexploité et mal protégé. Cet espace, en tant que bien commun, est soumis à des usages individuels qui, en l'absence de régulation sociale et de conscience écocitoyenne collective, conduisent à sa dégradation. L'environnement urbain devient ainsi un espace banalisé, perçu comme relevant exclusivement de la responsabilité de l'État.

Un autre aspect de la crise de l'écocitoyenneté réside dans la faible implication des populations dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'assainissement. Les approches essentiellement descendantes limitent l'appropriation sociale des projets. Comme l'a montré E. Ostrom (1990), la durabilité des politiques publiques dépend fortement de la participation des acteurs locaux et de la co-construction des règles de gestion des biens communs. Il est donc évident que l'absence de concertation renforce la perception selon laquelle l'assainissement relève exclusivement de la responsabilité de l'État. Cette déresponsabilisation citoyenne contribue directement à l'échec des politiques d'assainissement de salubrité en ville. A Lomé, la faible implication des populations dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'assainissement limite l'émergence d'une véritable dynamique écocitoyenne. La relation entre la crise de l'écocitoyenneté et l'échec des politiques d'assainissement et de salubrité à Lomé peut donc être analysée comme un cercle vicieux. En effet, l'inefficacité des politiques publiques alimente la défiance des citoyens, tandis que les comportements inciviques compromettent les efforts institutionnels, contribuant ainsi à l'échec global des initiatives d'assainissement et de salubrité. Cette interaction négative empêche l'émergence d'une dynamique collective en faveur d'un environnement urbain sain et salubre.

Toutefois, en prenant en compte les facteurs socio-économiques et institutionnels, ces initiatives restent souvent ponctuelles, faiblement institutionnalisées et dépendantes de financements extérieurs. Cette situation reflète ce que P. Muller (2000) qualifie de « politiques publiques fragmentées », caractérisées par une faible coordination des acteurs et une absence de vision stratégique à long terme. Parfois, les entreprises de collecte manquent de coordination avec les autorités locales, ce qui provoque des retards ou des zones oubliées. Cette irrégularité observée dans la collecte des ordures à Lomé s'explique par des faiblesses organisationnelles et logistiques (Y. Lare-Kolani et al., 2026). Le problème de coordination entre les différents acteurs institutionnels et communautaires limite ainsi l'efficacité des politiques publiques.

Il paraît évident que l'échec des politiques publiques relative à l'assainissement et la salubrité urbaine s'explique aussi par l'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains. Dans leurs travaux sur le phénomène d'insalubrité à Lomé, Y. Lare-Kolani, et al. (2026) ont trouvé que les structures responsables du ramassage qu'elles soient publiques ou privées manquent souvent de moyens matériels et financiers : camions en panne, pénurie de carburant, insuffisance de personnel et absence de centres de transfert efficaces. De même, les collectivités

territoriales dont le champ d'action concerne directement les populations locales manquent d'équipements adéquats et de personnel qualifié pour assurer une gestion efficace et régulière des déchets. De plus, la croissance démographique rapide et l'urbanisation non maîtrisée exercent une forte pression sur les infrastructures existantes. Aussi, la pauvreté urbaine constitue-t-elle un facteur déterminant de l'insalubrité. Dans ce sens A. Sen (1999), souligne que les capacités individuelles à adopter des comportements responsables dépendent largement des conditions matérielles d'existence. Dans les quartiers défavorisés, l'absence de services de collecte régulière des déchets rend difficile toute pratique écocitoyenne durable. À cela s'ajoutent des déficits institutionnels : faible décentralisation effective, manque de moyens des municipalités, insuffisance des politiques d'éducation environnementale, etc. Ces limites structurelles contribuent à l'échec des initiatives d'assainissement, malgré les discours officiels valorisant la participation citoyenne.

En outre, si l'écocitoyenneté constitue un idéal normatif mobilisateur, certains auteurs mettent en garde contre une vision trop individualisante de la responsabilité environnementale. Selon I. Scoones (2015), insister excessivement sur les comportements citoyens peut occulter les responsabilités structurelles de l'État et des acteurs économiques. Dans des contextes comme celui du Togo, où les infrastructures de base sont insuffisantes, l'écocitoyenneté ne peut se substituer à des politiques publiques solides et inclusives. En Afrique, elle est d'ailleurs confrontée à plusieurs obstacles structurels : pauvreté, faible niveau d'éducation environnementale, priorité accordée à la survie économique, et déficit de confiance envers les institutions publiques (J-F. Bayart 2009). Ces facteurs contribuent à limiter l'appropriation citoyenne des normes environnementales et à fragiliser les initiatives d'assainissement et de salubrité. Par ailleurs, la faiblesse de l'application des textes réglementaires aggrave la situation. Les sanctions prévues contre les actes d'insalubrité sont rarement appliquées, ce qui favorise l'impunité et décourage le respect des règles. L'absence de sanctions effectives contre les comportements inciviques (dépôts anarchiques de déchets, obstruction des caniveaux) renforce l'idée que les règles environnementales sont peu contraignantes. Selon M. Djore Torouka et M. Nantob (2020), les dépotoirs se créent sans des prises de mesures de réglementations. Cette situation favorise une culture de l'impunité environnementale, incompatible avec le développement de l'écocitoyenneté.

3.2. Intégration de l'écocitoyenneté dans les politiques de développement urbain durable, une nécessité pour une écocitoyenneté responsable dans les villes

La gouvernance urbaine participative est une condition nécessaire de la durabilité. En effet, le développement urbain durable implique une gouvernance renouvelée, ouverte et inclusive. Selon Y. Sintomer (2011), la participation citoyenne ne doit pas se limiter à la consultation, mais viser une codécision. En effet, les plans locaux d'urbanisme, les agendas 21 locaux ou les chartes de développement durable intègrent désormais des dispositifs favorisant l'expression citoyenne (Y. Sintomer, 2011). La ville durable, selon F. Choay (1994), n'est pas seulement une construction matérielle, mais une production sociale de l'espace, reposant sur la reconnaissance de la pluralité des acteurs.

En outre, l'éducation et la culture écocitoyenne constituent des leviers de transformations. Pour que l'écocitoyenneté s'enracine durablement, elle doit être soutenue par des politiques d'éducation et de sensibilisation. L'UNESCO (2017) insiste sur la nécessité d'une Education au Développement Durable (EDD), visant à former des citoyens capables de comprendre la complexité des enjeux urbains et environnementaux. Les villes peuvent devenir des laboratoires pédagogiques à travers des programmes scolaires, des campagnes de communication ou des dispositifs de formation participative. L'objectif est de transformer la conscience écologique en pratiques concrètes, durables et collectivement partagées. Ainsi, la convergence entre l'engagement citoyen et les politiques publiques ouvre la voie à une ville plus résiliente, mais cette articulation reste fragile si elle ne s'accompagne pas d'une transformation profonde des modes de gouvernance et des représentations collectives. L'écocitoyenneté et le développement urbain durable apparaissent comme deux concepts indissociables dans la quête d'une ville du XXI^e siècle à la fois équitable, résiliente et respectueuse de l'environnement. En favorisant la responsabilisation et la participation des habitants, l'écocitoyenneté constitue un moteur essentiel de la durabilité urbaine. Toutefois, son efficacité dépend étroitement de la volonté et la capacité des décideurs à reconnaître, soutenir et institutionnaliser cette participation dans les politiques publiques. Le défi à venir réside dans la construction d'une gouvernance urbaine intégrée, où les citoyens ne sont plus de simples usagers, mais de véritables coproducteurs du bien commun urbain. Comme le souligne D. Bourg (2018), la transition écologique ne peut se limiter à des innovations techniques : elle nécessite une transformation culturelle et politique profonde. L'écocitoyenneté devient ainsi la pierre angulaire d'un projet de société urbain où la durabilité ne se décrète pas, mais se vit collectivement.

3.3. L'écocitoyenneté : une innovation dans la gestion de l'assainissement et de la salubrité publique en ville

Dans un contexte d'urbanisation rapide, les villes africaines doivent faire face à des défis multiples liés à l'assainissement et à la salubrité urbaine. Face à une telle urbanisation croissante et à la multiplication des difficultés liées au phénomène d'insalubrité urbaines (gestion des déchets, pollution, santé publique, inondations), l'approche classique fondée uniquement sur des structures d'État ou des infrastructures techniques montre ses limites. Dans ce contexte, l'émergence du concept d'écocitoyenneté constitue dès lors une innovation majeure, en ce qu'elle mobilise les populations comme actrices de la gouvernance urbaine. Comme l'affirme, E. Morin (2007), aucune transformation durable de la société ne peut être envisagée sans la participation consciente des citoyens. S'inscrivant dans cette perspective, l'idée d'écocitoyenneté, c'est-à-dire la mobilisation active des citoyens dans la gestion de l'environnement et l'assainissement urbain, apparaît comme une véritable innovation, non seulement sociale, mais structurelle. Elle constitue un levier puissant, un pilier indispensable pour une gestion efficace, durable de l'assainissement et de la salubrité urbaine et pour transformer durablement les pratiques.

Les théories de la gouvernance environnementale montrent que l'action publique, prise isolément, ne parvient pas à résoudre de façon soutenable les problèmes collectifs. En effet, G. Hardin (1968), avait déjà démontré que l'absence de responsabilité individuelle dans l'usage des biens collectifs conduit inévitablement à leur dégradation (G. Hardin, 1968). L'assainissement et la salubrité publique n'échappent pas à cette logique : sans implication citoyenne, les dispositifs techniques et structurels demeurent inefficaces. De telles limites structurelles rendent indispensable une mobilisation sociale. Comme le souligne E. Ostrom (1990), les communautés locales sont capables d'organiser durablement la gestion des ressources communes dès lors qu'elles se sentent coresponsables de leur préservation. L'écocitoyenneté s'inscrit pleinement dans cette coresponsabilisation, puisqu'elle même lorsque des politiques publiques se veulent ambitieuses, les services restent souvent insuffisants face à la croissance urbaine.

Au Togo, par exemple, l'insuffisance de dispositifs de gestion des déchets solides adaptés à l'urbanisation est un problème majeur de salubrité publique. Sans une implication des populations, les ordures ménagères sont brûlées, enfouies ou jetées dans la nature ; ce qui cause les pollutions des sols, des eaux, des canaux de drainage et des risques sanitaires. Ainsi, l'existence d'infrastructures ou de politiques ne suffit pas ; il faut que les citoyens adoptent des comportements responsables pour que ces dispositifs soient efficaces. La gestion des déchets et des eaux usées ne peut se faire sans la coopération consciente des habitants. Une éducation environnementale renforcée et le développement d'une culture écocitoyenne chez les ménages apparaissent comme des conditions essentielles pour une gestion collective et efficace des déchets dans l'espace urbain. Autrement dit, si les ménages ne prennent pas conscience de leurs responsabilités, les actions publiques resteront marginales, voire inefficaces.

L'écocitoyenneté apparaît, de nos jours comme une innovation sociale et culturelle. Elle n'est pas une simple invitation consistant à être propre ou à de simples gestes individuels de propreté ; elle constitue une redéfinition de la citoyenneté, une véritable éthique de la responsabilité environnementale : chacun est à la fois bénéficiaire et acteur du cadre de vie. L'éducation à l'écocitoyenneté (à travers des campagnes, des sensibilisations, l'implication de l'école) permet à l'individu de prendre conscience de son appartenance à un territoire, de ses droits et devoirs vis-à-vis de ce territoire et plus globalement vis-à-vis de son environnement. Un tel changement de mentalité et de perspective de « consommateur de services » à « acteur responsable » est en soi une innovation sociale profonde. Pour H. Jonas (1990), la modernité environnementale impose un impératif de responsabilité selon lequel chaque individu doit anticiper les conséquences de ses actions sur les générations présentes et futures (H. Jonas, 1990). Cette conception s'applique parfaitement à la gestion de l'assainissement et la salubrité publique : jeter un déchet dans un caniveau, c'est potentiellement provoquer une inondation ou une pollution pour toute la communauté. De ce fait, l'écocitoyenneté introduit une innovation sociale majeure : celle de l'intégration de l'environnement dans la conscience civique. Selon la Charte des Nations Unies pour l'éducation au développement durable, l'éducation environnementale vise à former des citoyens capables de prendre des décisions éclairées et responsables pour la protection de leur environnement (UNESCO, 2014). Cette formation constitue la base du changement durable des gestes et comportements urbains.

Par ailleurs, l'efficacité de l'écocitoyenneté dépend de la co-construction entre citoyens et pouvoirs publics, collectivités locales, ONG, entreprises etc. ; il s'agit d'un partenariat multi-acteurs urbains. Dans ce modèle, l'assainissement et la salubrité urbains ne relèvent plus uniquement des municipalités ou de l'ANASAP, mais elle devient un processus collectif. Ainsi, les campagnes communautaires de nettoyage, les comités de quartier, les initiatives de tri collaboratif ou les projets de compostage participatif constituent des formes concrètes d'innovation sociale basées sur l'écocitoyenneté. Elles traduisent une transformation de la culture urbaine et une appropriation du

cadre de vie par les habitants. La gestion des déchets ne peut être durable sans la participation des populations combinant le volontariat, les associations locales, l'éducation, la mobilisation qui démontrent l'importance de l'engagement citoyen pour l'assainissement urbain durable.

3.4. Quelques pistes d'action pour promouvoir l'écocitoyenneté à Lomé

Pour que les comportements écocitoyens se diffusent et s'ancrent durablement à Lomé et éventuellement dans les autres villes togolaises, il est convenable de considérer quelques pistes d'actions susceptibles de provoquer des changements durables.

D'abord, il faut le renforcement des politiques publiques et des infrastructures. De façon pratique, il s'agit de : la planification urbaine écologique par l'adoption d'un plan d'intégration de la planification écologique pour orienter le développement urbain tout en préservant les zones naturelles ; l'amélioration du système de collecte des déchets par l'augmentation de la couverture de la collecte des ordures, surtout dans les quartiers précaires et la mise en place des infrastructures de tri (points de collecte, bacs de recyclage) ; le développement des unités de compostage municipales, ou des centres de valorisation des déchets organiques ; l'application de la loi contre la combustion sauvage, contre d'autres comportements inciviques et insalubres par des sanctions ou des alternatives ; le développement des transports durables en investissant dans les transports publics, la sécurisation des pistes cyclables et en régulant l'usage des taxi-motos, par exemple via des normes d'émissions ou des contrôles techniques ; la protection des espaces verts à travers la création des zones protégées en milieu urbain, l'encouragement de la plantation d'arbres via des programmes municipaux (budget vert) et la participation des citoyens, la mise en place des politiques pour préserver les toitures végétalisées ; la surveillance de la qualité de l'air : installer des stations de mesure de la qualité de l'air dans des zones stratégiques.

Ensuite, la mobilisation écocitoyenne et l'éducation sont indispensables. Elles touchent : les sensibilisations dans les écoles par l'introduction de l'éducation à l'écocitoyenneté, à la gestion des déchets et au développement durable dans les programmes scolaires, l'organisation des clubs verts dans les lycées et universités pour encourager les jeunes à s'engager, les campagnes de communication à travers les médias locaux (radios, télévisions, réseaux sociaux) pour sensibiliser aux enjeux (tri, pollution, reforestation, etc.) et des campagnes participatives et illustrées pour toucher un large public, l'engagement associatif en soutenant la création et le développement d'organisations écocitoyennes dans les quartiers. Ces associations pourraient mener des opérations de nettoyage, des plantations, des ateliers de compostage ou des cartographies participatives ; les partenariats multi-acteurs : encourager la collaboration entre la municipalité, les universités (exemple du Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale (LBEV) de l'Université de Lomé), les ONG, les associations de quartier et les bailleurs de fonds pour financer des projets verts (espaces publics, compostage, infrastructures de tri, etc.).

Enfin, il faut le suivi, l'évaluation et la pérennisation. On note ici : des indicateurs de durabilité par exemple, le pourcentage de déchets triés, le taux de couverture des espaces verts, la concentration moyenne de PM_{2,5} (B. T. Balogun et al., 2022) pour mesurer les progrès de l'écocitoyenneté à Lomé ; la participation citoyenne continue par la mise en place des comités de suivi impliquant des citoyens, des associations et des représentants municipaux pour évaluer les projets, l'identification des obstacles et l'ajustement des stratégies ; le renforcement des capacités en formant les agents municipaux, les volontaires associatifs et les enseignants aux questions de durabilité, d'écologie urbaine, de gestion des déchets, etc. ; le financement durable en recherchant des financements nationaux, internationaux pour des projets écologiques et en se focalisant sur une gestion optimale, efficace et efficiente.

L'écocitoyenneté constitue un pilier fondamental pour rendre une ville plus saine, salubre et durable. Face à l'urbanisation rapide, aux pressions environnementales (pollution de l'air, déchets, perte d'espaces verts), les comportements responsables des citoyens, s'ils sont encouragés, soutenus et institutionnalisés, peuvent avoir un impact réel. Le tri des déchets, le compostage, la réduction de la combustion, la mobilité durable, la protection des espaces verts, la participation citoyenne et l'éducation sont autant de leviers à mobiliser. Cependant, les gestes individuels ne suffisent pas si les infrastructures, les politiques publiques et la gouvernance ne suivent pas. Il est donc essentiel que les autorités locales, les universités, les associations et la population travaillent de concert pour coconstruire un modèle urbain écologique et résilient. En adoptant des stratégies combinant actions citoyennes, planification urbaine et suivi institutionnel, Lomé peut devenir une ville durable où l'écocitoyenneté est non seulement une aspiration, mais une pratique quotidienne.

4. Conclusion : -

La crise de l'écocitoyenneté dans les villes togolaises et particulièrement à Lomé apparaît comme un facteur central de l'échec des initiatives d'assainissement et de salubrité urbaine. Cette crise est le produit d'une interaction complexe entre des contraintes socio-économiques, des déficits institutionnels et une faible appropriation citoyenne des enjeux environnementaux. L'amélioration durable de la salubrité urbaine ne saurait donc reposer uniquement sur des actions techniques ou coercitives, mais nécessite une transformation profonde des rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales, les ONG/Organisations, la Société Civile et les citoyens.

Il s'avère important de reconnaître que le rapport entre la crise de l'écocitoyenneté et l'échec des politiques d'assainissement à Lomé se révèle comme un cercle vicieux : l'absence de comportements écocitoyens responsables contribue à l'inefficacité des politiques publiques, tandis que ces dernières, sans participation réelle des populations, peinent à produire des changements durables. Une transformation positive exige non seulement des infrastructures et des réglementations adéquates mais aussi l'éducation environnementale, l'engagement civique et la co-conception participative des interventions pour renforcer l'écocitoyenneté et, ainsi, la performance des politiques d'assainissement et de salubrité. Notons ici que la crise de l'écocitoyenneté, couplée de l'échec des politiques publiques en matière d'assainissement et de salubrité regorge de lourdes conséquences. Sur le plan sanitaire, l'insalubrité favorise la prolifération de maladies hydriques et vectorielles telles que le paludisme, le choléra, les diarrhées, etc. Sur le plan environnemental, la pollution des sols, de l'air et des eaux lagunaires menace les écosystèmes et la biodiversité locale. Socialement, la dégradation du cadre de vie accentue les inégalités entre les quartiers, certains étant plus exposés aux risques que d'autres. Elle nuit également à l'image de la ville et freine son attractivité économique et touristique.

L'une des solutions durables est de repenser l'écocitoyenneté comme un projet politique, éducatif et social qui constitue une condition essentielle pour relever les défis environnementaux urbains au Togo en général et à Lomé en particulier. Sans la construction d'une conscience écologique active, un engagement civique effectif et une implication collective dans la gestion de l'environnement urbain, les politiques ambitieuses risquent de rester des programmes bien intentionnés mais peu transformateurs. Pour dépasser cette crise, il est nécessaire d'articuler politiques d'assainissement et stratégies éducatives, de gouvernance locale participative et de mobilisation sociale afin que les citoyens togolais deviennent des acteurs écocitoyens et non de simples usagers des services environnementaux.

En définitive, l'analyse met en évidence le caractère systémique de la crise de l'écocitoyenneté à Lomé et son impact direct sur l'échec des initiatives d'assainissement et de salubrité urbaine. La résolution de ces problèmes exige une approche intégrée, articulant responsabilité citoyenne et responsabilité institutionnelle. Le renforcement de l'écocitoyenneté passe par une éducation environnementale contextualisée, une gouvernance participative et un engagement crédible des pouvoirs publics. À défaut, les politiques d'assainissement continueront de produire des effets limités et éphémères.

Références Bibliographiques : -

1. Adams WM (2009) : Green development : environment and sustainability in a developing world. London : Routledge.
2. Adaba K A, 2016. Affaiblissement du contrôle social et crise de la citoyenneté au Togo. Mémoire de master. Université de Lomé, Département de sociologie.
3. Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique, Direction Générale, 2020. Rapport général, Lomé.
4. Amouzou E (2008) : Sociologie de ses origines à nos jours. Paris : Harmattan.
5. Assahan B M, 2012. Problématique du phénomène d'insalubrité en milieu urbain : Etude de cas du quartier de Tokoin-Tamé. Mémoire de maîtrise. Université de Lomé, Département de sociologie.
6. Balogun BT, Sabi K, Awtey KAM, Sonla H (2022) : Preliminary study of short-lived climate pollutants emissions from waste management in the commune of Lomé Golfe 3 in Togo. Lomé : Science Journal of Chemistry.
7. Bayart JF (2009) : L'État en Afrique : la politique du ventre. Paris : Fayard.
8. Bourg D (2018) : Une nouvelle Terre : Pour une autre relation au monde. Paris : Desclée.
9. Dobson A (2007) : Environmental Citizenship : Towards Sustainable Development. Oxford : University Press.
10. Dokpo Kossi, 2009, *Salubrité publique à Lomé*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Lomé ;

11. Douglas M (1984) : Risk and Culture : an essay on the selection of technical and environmental dangers. California : University Press.
12. Hardin G. (1968) : The Tragedy of the Commons science. Volume 162, n° 3859.
13. Jaglin S (2005) : Services d'eau et d'assainissement dans les villes africaines. Paris : CNRS Éditions.
14. Kamlabao MME, 2012. Insalubrité urbaine et les risques de contamination microbienne des aliments aux abords de rue dans le quartier d'Agoè-Nyivé-Zongo.Mémoire de maîtrise. Université de Lomé, Département de sociologie.
15. Lare-Kolani Y, 2020.Durabilité des villes et problématique de la faible participation citoyenne aux opérations de ville propre : cas de l'opération « Togo propre » à Lomé. Mémoire de master. Université de Lomé, Département de sociologie
16. Lare-Kolani Y, Djore Torouka M, Nantob M. (2026) : Phenomenon of uncleanliness in Lomé : what innovation for responsible urban ecocitizenship ? Social Science and Human Research Bulletin 03(01) : 95-101.
17. Muller P (2000) : Les politiques publiques. Paris : PUF.
18. Nantob M, 2011. Ethnicité et interculturalité en zones urbaines au Togo : la problématique d'une harmonie nationale en situation de rivalités ethniques et régionales dans la ville de Lomé.Thèse de doctorat, Université de Lomé, Département de sociologie.
19. Nantob M, Djore Torouka M. (2020) : Expression des motivations économiques, politiques et culturelles dans la participation aux opérations de ville propre à Lomé. IJAR ISSN NO : 2320-5407.
20. N'da P (2006) : Méthodologie de recherche. Abidjan : 3ème édition revue, 32 : 8.
21. Organisation Mondiale de Santé, Directives pour la qualité des eaux de boisson, 1993. 2è édition, Volume 1.
22. Parsons T (1951) : The social system. New York : Free Press.
23. Politique Nationale de Formation Civique et d'Education à la Citoyenneté, 2014. Atelier de validation, Lomé.
24. Putnam RD (1993) : Making democracy work civic traditions in modern Italy, Princeton : University Press
25. Sauvé L (2013) : Education relative à l'environnement et écocitoyenneté. Montréal : Presses de l'Université du Québec ;
26. Scoones I (2015) : Sustainable livelihoods and rural development. Rugby : Practical Action Publishing.
27. Sen A (1999) : Development as freedom, New York : Knopf.
28. Tchazodi Y, 2012.Médias et formation citoyenne au Togo : cas des populations du canton d'Agoènyivé (Préfecture du Golfe). Mémoire de maîtrise. Université de Lomé, Département de sociologie.
29. Union International pour la Conservation de la Nature, 1951. Premier rapport, Suisse.
30. United Nations Human Settlements Programme, Solid waste management in the world's cities, 2010. Earthscan, London.
31. Unesco, Charte des Nations Unies pour l'éducation au développement durable, 2014. Feuille de route, USA.